

L'EUROPE COMME CAUSE POLITIQUE PROCHE ?

Contestation et promotion de l'intégration communautaire dans l'espace local

Julian Misch et Julien Weisbein

L'Harmattan | *Politique européenne*

2004/1 - n° 12
pages 84 à 104

ISSN 1623-6297

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2004-1-page-84.htm>

Pour citer cet article :

Misch Julian et Weisbein Julien, « L'Europe comme cause politique proche ? » Contestation et promotion de l'intégration communautaire dans l'espace local, *Politique européenne*, 2004/1 n° 12, p. 84-104.

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Julian MISCHI
Julien WEISBEIN

**L'EUROPE COMME CAUSE POLITIQUE PROCHE ?
CONTESTATION ET PROMOTION DE L'INTEGRATION
COMMUNAUTAIRE DANS L'ESPACE LOCAL.**

Dans la production scientifique, l'Europe au local se décline la plupart du temps selon le prisme de la compétition des territoires, notamment au niveau régional, plus rarement à l'échelle des villes ou des communes. De plus, le processus d'intégration communautaire n'y est saisi que comme un objet fini et exogène, analysé sous le seul angle des réajustements stratégiques opérés par les acteurs locaux, sans que ces derniers ne se mobilisent autour d'une certaine conception de ses contours. Cet article entend donc analyser sociologiquement les entreprises locales de contestation et de promotion de la construction européenne dans deux territoires particuliers, le marais de Brière et la ville de Toulouse.

Cet article entend analyser l'intégration communautaire sous un double prisme : comme *cause* (à défendre ou à contester) ; et au détour du *proche*, c'est-à-dire dans un territoire vécu comme tel. Un tel projet s'avère relativement inédit au regard de la littérature scientifique consacrée à l'Union européenne, trop souvent préoccupée de vues stratosphériques et n'abordant que rarement le chemin du local. En outre, si l'Europe se décline au sein des frontières nationales, c'est avant tout sur le prisme de la compétition des territoires, notamment au niveau régional. Ainsi, d'autres espaces comme la ville ou la commune sont moins analysés comme cadre d'actualisation ou de mise en œuvre de politiques et de ressources européennes. Pourtant, de nombreux travaux insistent sur l'émergence des villes comme acteurs de plus en plus autonomes et capables de relations internationales et, donc, de mise en réseaux européens, ainsi que sur l'existence d'acteurs locaux qui portent et alimentent ce travail de « reconnaissance internationale de l'exemplarité locale » (Pinson, Vion, 2000, 89 ; voir aussi Vion, 2002, Le Galès, 2003). C'est dire si l'institutionnalisation de l'Europe n'opère pas dans le vide social mais s'implante localement en fonction d'enjeux et de grammaires propres à certains territoires. Mais les travaux précités n'en insistent pas moins sur des logiques managériales et fonctionnelles, entretenues par le développement d'un ensemble de savoirs et de technologies visant à européaniser les villes, et mineurent de ce fait la dimension politique du processus d'intégration communautaire et de sa translation dans l'espace local. Tout se passe comme si l'Europe n'était saisie que comme un objet fini et exogène et analysée sous le seul angle des réajustements stratégiques opérés par les acteurs locaux et ce, sans que ces

Politique européenne, n°12, hiver 2004, p.84-104.

derniers ne se mobilisent autour d'une certaine conception de ses contours, la tenant seulement pour une nouvelle matrice de ressources qu'il convient d'investir mais en aucun cas de combattre, de modifier ou d'alimenter.

Or cette question de l'incarnation de l'Europe au local concerne plus généralement la problématique de la légitimation de l'ordre politique communautaire. Il convient en effet de rappeler que les systèmes politiques nationaux se sont aussi - voire surtout - construits par le bas, et notamment au local, en mobilisant le registre du proche, du familial ou du quotidien : par exemple, la consolidation de l'ordre républicain en France est également passée, au XIX^e siècle, par l'investissement de la France villageoise ; sous l'action de changements socio-économiques (essor des routes ou des chemins de fer, développement des petites villes, etc.) ou politiques (suffrage universel, action des Républicains, etc.), les consciences paysannes se sont en effet nationalisées, légitimant d'autant plus la République (Weber, 1983 ; Kaluszynski, Wahnich, 1998 ; Déloye, 1996 ; Anderson, 1996 ; Thiesse, 1999). Or ce processus d'*enracinement* d'un ordre politique a beaucoup à voir avec l'émergence récente du statut de citoyenneté européenne, suscitant de nouvelles pistes de recherche pour aborder la question de la légitimation de l'Union européenne (Déloye, 1998). Les sciences humaines conceptualisent en effet la citoyenneté comme une institution essentiellement dynamique, capable de transformer la situation socio-politique dans laquelle elle est placée et de susciter une modification tant des statuts de pouvoir que des allégeances politiques. Il s'agit alors de déterminer selon quels processus historiques et sociaux celle-ci s'est développée et s'est institutionnalisée au sein des démocraties occidentales ainsi que les conséquences, sur ces dernières, de ce mouvement d'émergence. Un tel processus s'est notamment avéré conflictuel au sens où le statut de citoyenneté charrie des enjeux cruciaux touchant aux identités sociales, à la séparation public/privé, à la qualification des comportements politiques légitimes, etc. Comme nous y invite Y. Déloye, la question de l'intégration communautaire ne devrait pas rester étrangère à ce type de questionnement : « une telle perspective débouche aussi sur une analyse des capacités d'adhésion ou de résistance des populations européennes à ce nouveau support d'allégeance que constitue la citoyenneté européenne » (Déloye, 1998, 180).

Car cet aspect corrosif concerne particulièrement l'intégration communautaire au sens où la citoyenneté qu'elle institue semble relever d'une conception particulière d'identité et de lien social, c'est-à-dire de type libéral, favorisant la mobilité, l'arrachement aux traditions nationales, l'intégration par le marché (Déloye, 1998 ; Magnette, 1999 ; Kostakopoulou, 2000). Un tel projet ne peut donc que heurter des configurations civiques bien établies et fortement attachées au cadre stato-national. « De ce point de vue, la résistance de certaines structures mentales (notamment celles associées au nationalisme idéologique en Europe), l'opposition de certaines forces politiques révèlent, mieux que tout autre site d'observation, ce que la citoyenneté européenne modifie dans une société » (Déloye, 1998, 181). Mais

une telle identité civique européenne peut symétriquement favoriser des soutiens militants, auprès des élites sociales (du Réau, 1999) mais aussi auprès de certaines associations (Weisbein, 2003). Analyser sociologiquement les entreprises (éventuellement croisées) de contestation et de promotion de l'intégration communautaire dans l'espace local devrait donc beaucoup nous apprendre sur les processus concrets de construction et de légitimation de cette nouvelle entité politique. On peut mobiliser ici deux terrains empiriques en cours pour étayer ce point.

Contester l'Europe au local.

L'exemple des associations de chasseurs du marais de Brière

Choisir, dans un premier temps, de saisir l'intégration communautaire sous l'angle des contestations populaires qu'elle suscite, nécessite particulièrement de se prémunir de tout ethnocentrisme de classe tant la construction européenne bénéficie d'une image positive dans les milieux intellectuels. Afin de donner de la positivité aux attitudes de résistance à la citoyenneté européenne, souvent stigmatisées, l'investigation mise moins à opérer une observation quantitative du rejet de l'Europe à partir de sondages ou de résultats électoraux, qu'à dévoiler de façon ethnographique les schèmes mobilisés localement contre les politiques communautaires, les formes de mobilisation usitées ainsi que la sociographie de l'entrée en militantisme contre l'Europe. Situé entre la Loire et l'océan atlantique, le marais de Grande Brière Mottière est un cadre heuristique pour le déploiement de cette sociologie de la contestation locale de l'Europe. Ceci pour deux raisons : d'une part, parce que ses habitants sont issus des couches populaires, d'autre part, parce qu'en tant que zone humide fragile, il est au cœur des politiques communautaires de protection de l'environnement.

L'Europe comme source de contraintes et foyer de mobilisations populaires

Les Briérons sont pour l'essentiel salariés dans l'industrie navale et aéronautique de Saint-Nazaire. Ils ont hérité depuis au moins le 15^e siècle de la propriété collective des 7000 hectares du centre du marais dont la gestion est confiée à la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière où siègent les représentants des 21 communes briéronnes. Cette situation exceptionnelle de possession indivise associée à un peuplement populaire ancien a favorisé le développement d'importants usages communautaires des ressources du marais : coupe du roseau, exploitation de la tourbe, pêche, chasse. Celle-ci, désormais pratiquée dans un sens essentiellement récréatif, était traditionnellement réglementée par la Commission syndicale selon la

fameuse maxime locale « *Briéron, maître chez soi* ». Or cette activité populaire (il y a environ 1500 chasseurs dans le marais en 2003 et la plupart sont ouvriers) est soumise depuis les années 1970 à une réglementation plus contraignante du fait de l'impact grandissant des décisions communautaires et, en particulier, de la directive du Conseil des communautés européennes du 2 avril 1979 concernant la protection des oiseaux sauvages. La date d'ouverture de la chasse, établit traditionnellement le 14 juillet, est ainsi progressivement reculé, entraînant des mobilisations massives contre l'Europe et l'émergence d'associations de défense de la chasse¹.

Le caractère flou de la directive de 1979, qui interdit la chasse des oiseaux migrateurs pendant la période nidicole ainsi que durant les différents stades de reproduction et de dépendance, favorise un usage juridique par les associations de protection de la nature : les arrêtés préfectoraux établissant les dates de chasse sont régulièrement annulés par les tribunaux administratifs saisis par des groupes écologistes². Ces derniers ont compensé leurs faibles ressources humaines par une structuration précoce et des actions juridiques qui obligent les chasseurs à également s'organiser en associations représentatives et mobilisables. Particulièrement touchés, les chasseurs de gibiers d'eau sont à la pointe de la contestation : ils se regroupent en 1988 au sein de l'Association Départementale des Chasseurs de Gibiers d'Eaux de Loire-Atlantique, qui vise à obtenir le maintien de la période traditionnelle de chasse et se structure dans une opposition à la directive de 1979 et à l'établissement de zones de protection environnementale. Les sociétés communales de chasse, jusqu'ici surtout préoccupées par la gestion routinière des territoires et des gibiers, usent dans ce contexte perçu comme menaçant de nouveaux répertoires d'action, notamment d'information des populations locales sur la politique européenne. En 1989, elles distribuent, par exemple, un tract expliquant par le recours à une rhétorique de classe la position spécifique des chasseurs français au sein de l'Europe. Si, selon le document, au Sud, la chasse est « *populaire* » car « *non sélective* », au Nord, la chasse est une pratique réservée à la « *classe aisée* »³. L'« *ouverture des frontières* » accompagnant l'intégration européenne signifie selon les rédacteurs une « *uniformité des modes et types de chasse* » : « *Qui va prévaloir le sud ou le nord ? (...) Rien n'empêche de croire aujourd'hui que ce même nord (10 % des chasseurs d'Europe et la classe aisée) ne l'emporte sur le sud (90 % des chasseurs et classe populaire)* ».

¹ Cette présentation des mobilisations collectives autour de l'Europe dans le marais de Brière repose sur une enquête d'ordre socio-historique menée dans ce site depuis 1996, avec la réalisation d'entretiens approfondis, la consultation d'archives et l'application de techniques ethnographiques d'observation.

² Sur les mobilisations européennes des mouvements environnementalistes et leur recours à l'expertise : Rootes, 2002 ; Ollitraut 1996, 2001. Plus généralement, sur le recours à la justice communautaire et aux prétoires bruxellois, voir : Costa, 2002 ; Magnette, 2002.

³ Tract anonyme, 1990.

En 1991, le classement de la Brière en Zone de Protection Spéciale entraîne le regroupement des sociétés de chasse du marais au sein d'une Union de défense dont l'une des toutes premières expressions est une condamnation de la construction européenne : « *L'Europe tatillonne et restrictive est-elle destinée à lamener les cultures régionales ? La France, patrie de Descartes, a-t-elle perdu la raison au point d'admettre certaines inepties communautaires ? (...) Les chasseurs en ont assez de voir se dessiner la construction d'une « culture » européenne sur les ruines de nos identités régionales, assez de voir les élus de la Nation française, en qui ils ont mis leur confiance, obligés de se soumettre aux technocrates européens* »⁴. Un Comité de défense des chasseurs de gibier d'eau de la région briéronne se met en place à la même période sur le thème plus spécifique du retour aux dates traditionnelles de chasse, et prend également pour cible l'« *Europe des puissants* » : « *Les chasseurs briérons doivent se sentir mobilisés afin de tout mettre en œuvre pour sauvegarder leurs traditions et leur patrimoine culturel. La chasse ne sera pas sacrifiée sur l'autel de l'Europe. Certains « Eurocrates », faute de savoir régler les problèmes politiques et économiques dont ils ont la charge, préfèrent légiférer stupidement sur le dos des chasseurs, des pêcheurs et des ruraux, alors que ceux-ci gèrent leur bien et le fruit de leur passion en bons pères de famille* »⁵.

La Nation et le Peuple contre l'Europe

La contestation de l'intégration communautaire dans le marais de Brière associe schèmes révolutionnaires et logiques de classe. La défense de la chasse populaire est présentée à la fois comme une lutte pour le maintien d'un droit acquis en 1789 (la Nation contre l'Europe anglo-saxonne) et d'une pratique de la classe ouvrière locale (le Peuple contre l'élite bruxelloise). Le recours à la thématique révolutionnaire est particulièrement prégnant lors de la commémoration du bicentenaire de l'épisode révolutionnaire : « *1789 / 1989 : 200 ans après la fin des chasses réservées à la haute noblesse des français oeuvrent pour que (comme au nord) nous soyons (au sud) sujet à la sélection par notre compte en banque* » peut-on lire sur un tract local qui se termine ainsi : « *Liberté, Egalité, Fraternité. 1789-1990 : même combat* »⁶. Lorsque les chasseurs du Grand Ouest manifestent en 1989 à Rennes, plusieurs sont coiffés de bonnets phrygiens et opposent sur leur pancartes l'histoire révolutionnaire nationale à Bruxelles : « *1789 : la chasse libre. 1989 : la sauvagine vivra* », « *200 ans après la nuit du 4 août, nous ne laisserons pas abolir le droit de chasse* »... Ces rhétoriques contestataires sont donc activées lors de rassemblements massifs d'ampleur régional à Rennes, Nantes ou Bordeaux, avec des slogans tournés contre l'immixtion de Bruxelles dans les règlements nationaux et visant à obtenir la

⁴ Tract de l'Union de défense des sociétés de chasse du parc de Brière et bassin du brivet, 1991.

⁵ Tract du Comité de défense des chasseurs de gibier d'eau de la région briéronne, 1991.

⁶ Tract anonyme, 1990.

modification de la directive européenne de 1979. Des manifestations locales sont également organisées comme le 27 juin 1992 lorsque les chasseurs briérons bloquent la circulation au pont de Saint-Nazaire.

Le marais est le lieu d'une forme spécifique de mobilisation non conventionnelle : les « ouvertures sauvages » dites aussi « traditionnelles » ou « anticipées ». A partir du 14 juillet, puis chaque dimanche suivant jusqu'à l'ouverture officielle, des centaines de chasseurs vont chasser en groupe malgré l'interdiction. Il s'agit bien d'actions revendicatives qui dépassent le simple braconnage car, de retour de chasse, les manifestants se réunissent pour décider des initiatives à mener, et des caisses « noires » de solidarité sont constituées en cas de verbalisation. Le 14 juillet 1992, par exemple, 400 chasseurs chassent illégalement, distribuent 85 colverts tués dans les hospices et maisons de retraite du marais, puis forment un barrage filtrant supprimant le péage du pont de Saint-Nazaire. Il hissent à l'entrée du pont une banderole : « *Oui à la chasse, merde à l'Europe* ». Ces ouvertures « sauvages » sont en effet vécues comme une forme de contestation populaire de l'Europe : « *Nous irons reprendre le 14 juillet sur le terrain ce que l'Europe nous a volé* » explique un manifestant en juin 1994⁷. Elles sont quelques fois appuyées de façon symbolique, toujours dans une grammaire conflictuelle révolutionnaire, par la distribution d'un « arrêté d'initiative populaire » fixant la période d'ouverture de la chasse aux couleurs de la France.

Durant l'année 2001, ces actions sont organisées par un Collectif des chasseurs en colère qui appelle à plusieurs reprises à manifester contre l'« *Europe uniforme* » et pour « *une Europe des différences et des traditions* ». Lorsque le tribunal administratif de Nantes, qui a été saisi par une association de protection de l'environnement, suspend l'arrêté préfectoral autorisant l'ouverture de la chasse le 10 août, le collectif « occupe » le marais et, le 15 août, y manifeste en brandissant plusieurs pancartes contre le programme européen de protection des espaces naturels Natura 2000. Trois jours plus tôt, une centaine d'oiseaux protégés ont été tués. L'usage de la violence est en effet récurrent lors des actions de contestation de l'Europe menées par les chasseurs : incendie des établissements symbolisant la réglementation de la chasse (Parc Naturel Régional de Brière, installations touristiques...), pression physique sur les garde-chasse et les écologistes... Après avoir vu son installation détruite par trois incendies, son chaland coulé, ses pneus de voiture crevés... un administrateur de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et guide touristique quitte finalement le marais. Depuis la LPO est « *interdite de marais* » selon le responsable de l'association des chasseurs de Brière : « *On attaque notre loisir, alors on va attaquer le leur, en fermant le territoire de la Brière aux observateurs des oiseaux* »⁸.

La densité militante des associations de chasseurs est importante. En 2001, sur les 1500 chasseurs de Brière, 250 environ sont inscrits à l'Union

⁷ *Presse Océan*, 14 juin 1994

⁸ *Presse Océan*, 10 août 2001

des chasseurs de gibiers d'eau de Grande Brière Mottière. Les adhérents de ces groupements sont, comme leurs animateurs, des hommes, ayant pour leur grande majorité entre 30 et 50 ans et appartenant aux classes populaires : ils sont généralement ouvriers, employés ou techniciens dans les ateliers des chantiers de la navale ou de l'aéronautique. Le président de l'Union des chasseurs de Brière jusqu'en mai 2001, titulaire d'un CAP, est, comme son père, tuyauteur aux chantiers navals. Son successeur à la tête de l'association, fils d'un ouvrier de la navale devenu agent de maîtrise, a obtenu le baccalauréat et travaille comme technicien d'atelier à l'Aérospatiale.

Le contraste avec la sociographie des associations locales de protection de la nature, animées par des individus fortement dotés en ressources économiques et sociales, est révélateur des logiques sociologiques de la réception des normes européennes. L'équipe dirigeante de la LPO de Loire-Atlantique se recrute parmi les professions libérales, cadres supérieurs et couches intermédiaires intellectuelles résidant à Saint-Nazaire et surtout à Nantes. Force est de constater, à nouveau, que l'attitude à l'égard de l'Europe est liée à la position sociale. Les associations de protection de la nature recrutent parmi les couches aisées et s'appuient sur la directive européenne de 1979 pour lutter contre l'exception française (nombre élevé de chasseurs et période de chasse plus longue) alors que les chasseurs mettent l'accent sur le respect des différences régionales et associent défense de la Nation et défense du monde du travail. « *Toutes ces attaques, c'est contre la chasse populaire. On est des ouvriers pas des riches, qui eux ont des étangs privés et qui fixent les canards en les nourrissant à pelletées de grains !* » explique l'ancien président de l'Union des chasseurs de Brière⁹. Questionné sur son orientation partisane, il répond : « *Nous on est de gauche, on est des prolétaires, on est des ouvriers* »¹⁰. L'actuel président de l'association, militant de Chasse Pêche Nature et Tradition (CPNT), a été formé à l'École révolutionnaire de l'Organisation Communiste Internationaliste (OCI) et dit maintenir un engagement d'extrême gauche : « *Je suis un trotskiste. Moi je crois en la grève générale et à l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes* »¹¹.

Les effets politiques d'une mobilisation associative

Cette contestation de l'Europe au nom de la défense de la chasse populaire a d'abord constitué un terrain favorable au PCF, qui s'implante dans le marais à partir surtout des années 1970 grâce notamment à l'activisme de ses militants au sein des associations de chasseurs. Les militants de la section communiste de Brière se prononcent « *pour une chasse populaire et traditionnelle* » et contre « *le retour au temps des seigneurs* » que

⁹ *Libération*, 28 août 2000.

¹⁰ Entretien le 7 juillet 2003.

¹¹ Entretien le 4 juillet 2003.

constitue la politique européenne, « car la chasse ne sera pas interdite pour tout le monde. Elle pourra se pratiquer dans de grandes et belles réserves privées »¹². Rappelant constamment que les députés communistes du parlement européen ont voté contre la directive de 1979, ils conquièrent plusieurs municipalités lors de campagnes électorales axées sur « la défense des us et coutumes de Brière » (Mischi, 1997, 2002).

Si l'Europe et les mobilisations que sa contestation entraîne jouent un rôle essentiel dans l'implantation locale du PCF, la remise en cause de son hégémonie depuis la fin des années 1990 renvoie également à une problématique européenne. Dans le contexte de la « gauche plurielle » et donc d'alliance avec Les Verts et le PS, les députés communistes s'abstiennent lors du vote de la loi chasse de juillet 2000 qui, en tentant de répondre aux exigences de la directive de 1979, réduit davantage les dates de chasse. Cette position entraîne directement un déclin de l'influence locale du PCF au profit de CPNT qui met en avant ce vote et entend lutter contre ceux qui veulent « bruxéliser la Brière »¹³. Cette formation, qui émane directement de la fédération des chasseurs, porte désormais avec plus de force une rhétorique nationale anti-européenne s'appuyant toujours sur l'activation d'une identité locale. L'implantation de CPNT, né lors du scrutin européen de 1989, repose essentiellement sur un discours de contestation d'une « Europe avide d'ingérence et d'uniformisation » et, en particulier, de Natura 2000 « qui va, à terme, nous déposséder de la gestion de notre territoire » et opérer une « mise en réserve de la France »¹⁴. Elle exprime une politisation et une européanisation de la mobilisation des chasseurs car ses militants disent s'être engagés malgré eux en politique : « La chasse, c'est pas moi qui l'est amenée sur le terrain politique (...). C'est pour qu'on nous foute la paix et qu'on respecte la ruralité... »¹⁵. La contestation d'une Europe de plus en plus présente nécessite selon eux de passer d'une mobilisation associative à une organisation politique afin notamment d'entrer dans l'arène européenne : l'ancien responsable de la fédération départementale des chasseurs est député européen CPNT depuis 1999.

Face à l'activisme des associations écologistes dans les domaines juridiques et médiatiques, certains chasseurs investissent donc l'arène électorale¹⁶. Cependant, face à cette stratégie de politisation, les associations de chasseurs plutôt orientées à gauche, désormais en retrait dans le marais,

¹² *L'Echo de la Presqu'île*, 6 mars 1992.

¹³ Tract anonyme intitulé « La Brière en danger » et signé « LA RESISTANCE BRIERONNE ».

¹⁴ Lettre d'information du groupe Europe Des Différences au parlement européen, délégation CPNT, 10 octobre 2001.

¹⁵ Entretien avec un chasseur de Brière le 4 juillet 2003.

¹⁶ Christophe Traïni montre clairement comment la conversion à CPNT ne peut être dissociée de l'activisme médiatique et juridique des entrepreneurs de la cause animale et d'une volonté de « valoriser un mode d'arbitrage des conflits essentiellement centré sur les arènes spécialisés de la politique » (Traïni, 2003, 145).

réorientent leurs actions vers la voie juridique, destinée à pallier l'inefficacité des actions de masse. Rassemblées au sein de l'Union nationale des associations de chasseurs d'oiseaux migrateurs, elles entendent maintenir une démarche uniquement associative et démontrer l'illégalité de la directive européenne de 1979, incompatible avec les dispositions du traité de Rome qui n'intégrait pas la protection des oiseaux, et saisissent la Cour de Justice Européenne.

Ce survol monographique et diachronique d'une contestation de l'Europe dans un territoire délimité souligne l'impact grandissant de la construction européenne sur un écosystème politique local. Dans le territoire investi, la structuration de la concurrence partisane et le type de mobilisations collectives sont depuis plusieurs années fortement liés à la politique communautaire. L'Europe a transformé des pratiques associatives de gestion d'une activité populaire de loisir en mobilisations politiques de contestation. Elle a conduit des agents socialement défavorisés à investir des arènes, politique et juridique, d'où ils sont traditionnellement exclus. Par les contestations qu'elle provoque, l'un des effets de la construction européenne à l'échelon local est ainsi étrangement de mobiliser politiquement des groupes sociaux marginaux sur la scène politique légitime : ouvriers, agriculteurs, petits commerçants et artisans.. particulièrement sensibles au discours eurosceptique de CPNT, du FN ou encore du PCF. Par cette voie détournée, elle est paradoxalement un vecteur de politisation des classes populaires dans un contexte général de désengagement public de celles-ci.

***Promouvoir l'Europe au local.
L'exemple des associations pro-européennes à Toulouse.***

L'europanisation du tissu associatif français est un phénomène limité (Weisbein, 2001a). Parmi les groupes associatifs investissant les thématiques communautaires figurent en premier lieu les associations pro-européennes. Et si, au niveau supranational ou national, leur travail politique se focalise beaucoup sur une logique d'expertise et de faible mobilisation du nombre ainsi que de construction du label de « société civile européenne » (Weisbein, 2001b, 2003), on observe en France que certaines d'entre elles, notamment le Mouvement Européen (ME), l'Union pour une Europe Fédérale (UEF), les Jeunes Européens, l'Association européenne des enseignants (AEDE) ou les Maisons de l'Europe, investissent de plus en plus le niveau local et le registre du proche pour alimenter leur action de promotion de l'idée de construction européenne. Les années quatre-vingt-dix sont caractérisées par une hausse continue des sections locales de ces groupes, aboutissant à un maillage de plus en plus fin du territoire national. L'incitation des institutions communautaires, l'existence croissante de forums locaux où sont traitées les questions communautaires (Weisbein, 1998, 68-72) tout comme la nature de

certains enjeux (euro, mobilité étudiante, ingénierie pour certains dossiers communautaires, etc.) favorisent d'autant plus ce « détour du proche » du militantisme pro-européen.

L'exemple toulousain et midi-pyrénéen¹⁷ est intéressant à étudier à plusieurs titres. Toulouse se pense en effet davantage comme une métropole européenne que comme une simple capitale provinciale. L'histoire (l'afflux important d'Espagnols fuyant la guerre d'Espagne et le franquisme), l'économie (essentiellement avec le consortium européen Airbus ou le secteur spatial) ou la politique (Dominique Baudis, alors Maire de Toulouse, a conduit la liste RPR-UDF aux élections européennes de 1994 ; de même, plusieurs députés européens proviennent de la région Midi-Pyrénées comme Christine de Veyrac, Sylviane Ainaridi ou Gérard Onesta) renforcent cette polarité européenne que la ville revendique et que traduit son intégration dans de nombreux réseaux internationaux et surtout européens comme *Eurocités* ou C6 (avec Montpellier, Barcelone, Saragosse, Valence et Palma). Pourtant, Toulouse reste loin d'une ville à dimension européenne, en raison notamment de la faiblesse de son assise régionale (Jalabert, 1995, 23-42). Le relais régional en Midi-Pyrénées du « Dialogue national pour l'Europe » (campagne de communication sur les enjeux européens menée par M. Barnier en 1996-97) caractérisé par une très forte méfiance des élus locaux quant aux thématiques européennes (Weisbein, 1998, 46-51), le traitement ambigu de l'Europe par la télévision régionale France 3 Midi-Pyrénées (Lafon, 2000, 325-334), les logiques de production et d'encadrement du vote des résidents communautaires installés à Toulouse lors des élections municipales de mars 2001 (Weisbein, 2001c) ainsi que l'analyse de l'utilisation des fonds communautaires en région Midi-Pyrénées¹⁸ confirment dans les pratiques cette réévaluation critique du statut européen de la métropole toulousaine.

Le tissu associatif (pro-)européen sur Toulouse : un ensemble intégré et concurrentiel

Le panorama des groupes toulousains relevant de la problématique de l'inscription locale de l'Europe s'avère relativement restreint. On y trouve tout d'abord des associations ou des mouvements spécifiquement pro-européens, c'est-à-dire ceux dont l'objet social ne concerne que l'intégration communautaire et pour laquelle ils s'engagent positivement : ainsi du ME Haute-Garonne/Ariège, des Jeunes Européens (JE) Toulouse, de l'UEF

¹⁷ Le matériel empirique a été recueilli sur la base d'une observation participante et d'entretiens semi-directifs (implication de 1998 à 2003 au sein des associations toulousaines actives sur les thématiques européennes). Le thème a fait par ailleurs l'objet d'un séminaire de recherche à l'IEP de Toulouse en 2003. Il convient donc de remercier ici et de saluer le travail important des étudiants qui ont participé à la collecte de certaines données et à leur analyse.

¹⁸ Voir l'article de Xavier Marchand-Tonel et Vincent Simoulin dans ce volume.

Midi-Pyrénées, de la Fédération des Femmes pour l'Europe (FFPE) ou de la Maison de l'Europe Midi-Pyrénées. Ici, les ressources militantes sont particulièrement ténues, ne dépassant pas 200 personnes environ¹⁹. Et malgré la dimension exclusivement communautaire de leur objet social, ces structures ont été créées à la suite de dynamiques locales où les actions initiales de quelques individualités rencontrent un contexte politique particulier et s'y ajustent. Le ME Haute Garonne/Ariège, par exemple, a pour première matrice une association d'étudiants de l'IEP de Toulouse « Objectif Europe », affiliée aux Jeunes Européens France ; à la demande de J.-L. Duclusaud, ingénieur agronome au ministère de l'Agriculture, fédéraliste et membre du parti radical, ce groupe devient la section haute-garonnaise et ariégeoise du ME, officiellement créée en mars 1997 à la suite d'une conférence à l'IEP de C. Lalumière (alors députée européenne, membre du bureau du ME France et leader radicale). La section midi-pyrénéenne de l'UEF illustre également ce poids du jeu politique local : officiellement créée en novembre 1997, sa genèse peut être située bien avant puisque ses deux initiateurs (J.-L. Duclusaud et Ph. Féral) se sont portés candidats, au titre de leur appartenance au parti radical, aux élections européennes de 1994 sur la liste fédéraliste des « Etats-Unis d'Europe » puis candidats aux municipales de 1995 à Toulouse sur la liste d'Union de la gauche. A l'inverse, la Maison de l'Europe Midi-Pyrénées illustre l'influence des incitations institutionnelles : cette structure est créée en 1986 à la suite de l'initiative personnelle d'une étudiante en langue, G. Saint-Hubert, mais a réussi à se pérenniser grâce au soutien d'une structure pré-existante proche des réseaux de pouvoir municipaux grâce à son Président, doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie. Mais c'est surtout en 1996-97 avec le relais midi-pyrénéen du « Dialogue national pour l'Europe » qu'elle va acquérir ou renforcer de nombreuses positions de pouvoir et s'inscrire dans le réseau européen des « Info-Point Europe » en 1995. Par contre, la FFPE illustre une genèse moins localiste et politique mais plus fonctionnelle au sens où elle a tenté d'emblée de s'inscrire dans un réseau communautaire : elle est née au début des années 1990 à la suite d'échanges avec des associations espagnoles soucieuses de promouvoir une Europe des régions qui permettrait de réduire les inégalités entre hommes et femmes.

A côté de ces mouvements pro-européens, on trouve des groupes militants impliqués sur des thématiques politiques plus larges et qui se tournent incidemment ou ponctuellement sur l'Europe : citons le Cercle

¹⁹ La section toulousaine du ME ou des JE présente le plus gros volume militant (environ une centaine de personnes) mais connaît de nombreux problèmes pour fidéliser ses adhérents (fort turn-over, absence de ré-adhésion, etc.). L'UEF ne dépasse pas la trentaine de militants mais ceux-ci s'avèrent relativement fidèles. Enfin, la Maison de l'Europe revendique environ 150 adhérents mais ces derniers y recherchent avant tout les prestations de service offertes par la Maison (cours de langue, information, aide au montage de dossiers européens...) et ne peuvent donc être comptés comme militants pro-européens.

Condorcet toulousain (dépendant de la Ligue de l'Enseignement), la section haute-garonnaise d'ATTAC ou bien les mouvements régionalistes occitans. Ici, l'Europe est considérée non pas comme une cause en soi mais comme le contexte (de plus en plus actif) d'une autre cause comme la laïcité, la promotion de l'identité occitane ou le contrôle démocratique sur l'économie. L'intégration communautaire n'est donc présente dans les travaux de ces associations qu'à l'occasion de conférences ou d'actions ponctuelles, plus rarement par l'inscription dans des réseaux militants transnationaux. Le panorama des institutions toulousaines à vocation européenne comprend également les réseaux consulaires de huit Etats de l'UE (Allemagne, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Portugal), avec les nombreuses associations de résidents communautaires qu'ils soutiennent ainsi que divers groupes universitaires (Pôle universitaire européen de Toulouse, centres de recherche, bibliothèques universitaires jouissant du label communautaire d'Info Point Europe) ou socio-économiques (chambre de commerce et d'industrie, cabinets de conseil, etc.).

Au sein de cette configuration, les associations pro-européennes restent relativement autonomisées vis-à-vis d'autres espaces militants : si elles engagent des relations suivies avec les réseaux consulaires, les groupements universitaires, consulaires ou les mouvements occitans, elles n'ont que peu de contacts avec des groupes plus politisés et critiques comme ATTAC ou la mouvance altermondialiste et ne rencontrent jamais directement les mouvements hostiles à la construction européenne (chasseurs, extrême droite, CNPT, etc.). Cette situation renvoie à des raisons sociologiques (en raison de l'homogénéité des profils sociographiques présents dans ces organisations et qui passent par la détention d'un fort capital culturel) et se renforce au travers des interconnexions marquées qui lient tous ces groupes : dans cet univers militant relativement étroit, tout le monde se connaît plus ou moins et le poids des relations interpersonnelles est ici renforcé par des actions menées en commun et par le mélange des adhérents et des responsables, notamment entre l'UEF, les JE et le ME. Pour autant, ces interdépendances s'accompagnent d'une certaine concurrence et de conflits. En dépit d'un discours partagé par toutes poussant à la mutualisation des actions en faveur de l'Europe et à l'atténuation des différends, on observe en effet une certaine lutte portant sur le leadership de cette défense toulousaine de l'Europe : il peut s'agir de conflits ou de désaccords portant sur les registres d'action²⁰ ou sur la lecture idéologique à donner de l'intégration

²⁰ Ainsi, la Maison de l'Europe qui revendique une action concrète, apolitique (illustrant en ceci le registre managérial et la logique du projet) s'oppose nettement au Mouvement européen, jugé trop universitaire et politisé. De même, des motifs plus politiques (liés aux attaches partisans, respectivement le centrisme et le radicalisme) colorent le conflit entre ces deux organisations qui s'avère extrêmement structurant pour la configuration toulousaine du militantisme pro-européen (au sens où il est objectivé – et regretté – par presque tous les acteurs s'y inscrivant).

communautaire²¹, de conflits internes au sein des divisions territoriales d'une même organisation²² ou bien, plus prosaïquement, de conflits de personnes²³. Cette situation de concurrence relative s'explique sans doute par des raisons morphologiques, liées à l'étroitesse de cette configuration militante, mais aussi par la rareté des diverses ressources locales activables par ces groupes, particulièrement limitées et non extensibles (vivier militant, subventions publiques, proximité aux réseaux de pouvoir, etc.) et qui peuvent provenir de réseaux politiques opposés (radicalisme contre centrisme, municipalité contre région). En découle l'assignation de positions bien distinctes et de répertoires d'action spécifiques : la Maison de l'Europe est ainsi spécialisée dans le fait de prodiguer une information généraliste et apolitique sur l'Europe, visant un large public ; le ME ou les JE s'en distinguent par une réflexion plus politique et universitaire, même si elle se veut œcuménique ; dans le même registre politique, l'UEF est le groupe le plus explicitement fédéraliste ; et la FFPE se spécialise sur la thématique féministe.

²¹ C'est notamment autour de la question du fédéralisme que se polarisent les différences intellectuelles entre ces associations. L'UEF est le groupe le plus explicitement fédéraliste, ce qui lui permet notamment de se distinguer du ME jugé généraliste. En effet, ce dernier se distingue par son œcuménisme en faveur de l'intégration communautaire et tend à noyer le schème fédéraliste dans un appel à l'unité d'action autour de l'Europe (notamment parce que la référence au fédéralisme peut bouleverser ses équilibres politiques internes). Enfin, pour la Maison de l'Europe, il convient de distinguer entre les opinions individuelles des militants et la neutralité de l'action d'information en faveur de l'Europe qui doit viser le grand public et non une opinion politique particulière.

²² En raison de l'existence d'une section du Mouvement Européen à Albi dans le Tarn, la section toulousaine regroupe à sa création les départements de la Haute-Garonne et de l'Ariège. La direction toulousaine tentera ainsi d'inclure le groupe tarnais afin de pouvoir revendiquer la représentation régionale de ce mouvement et de se baptiser « Mouvement Européen Midi-Pyrénées », conformément à la politique nationale du ME, mais en raison de la résistance du groupe d'Albi, le projet n'aboutira pas.

²³ On pourrait ici se tourner vers le modèle des économies de la grandeur de L. Boltanski et L. Thévenot pour analyser ce point. En situation d'entretien ou de façon informelle, c'est ainsi presque toujours à partir du registre de la cité civique (celle de l'intérêt général, de la solidarité et de la déparcialisation des êtres, ici invoquée pour la cause européenne) qu'est dénoncée la position du concurrent, établie dans le registre domestique (où l'état de grandeur se joue dans une relation interpersonnelle privilégiée avec des personnes hiérarchiquement supérieures en vertu d'une tradition). D'où la critique récurrentes des « querelles de clocher » (notamment entre les dirigeants du ME et de la Maison de l'Europe) ou de certaines situations de « copinage » (la proximité de la Maison de l'Europe avec la Mairie qui lui assurerait subventions et appui politique) ou de trop forte politisation. Voir Boltanski, Thévenot, 1991, 309-317.

Le prisme du local : régionalisme et notabilisation du militantisme pro-européen

De nombreux travaux convergent pour montrer que l'Europe « n'arrive jamais sur une table rase mais sur des réseaux d'acteurs nationaux et locaux préexistants » (Smith, 1995, 84-85). C'est dire à quel point il est nécessaire d'interroger au préalable les configurations et les conditions politiques et sociales de recevabilité des normes communautaires. Or il convient ici d'insister sur la forte notabilisation du pouvoir politique toulousain, fruit de l'histoire de la ville (Nevers, 1983). Aujourd'hui, une identité territoriale fortement marquée (et particulièrement dissolvante pour les clivages politiques) procède du travail des élites sociales, notamment sous le mandat de D. Baudis. Des transactions collusives, entendues comme des « puissantes formes intersectorielles de domination » (Dobry, 1992, 110), permettent d'assurer et d'entretenir un modèle relativement intégré et stable d'élites et une très forte notabilisation du pouvoir social toulousain. Le leadership politique toulousain consiste en effet dans un important travail de « pacification de la ville » grâce à la vassalisation des concurrents politiques et à l'occultation des conflits sociaux et politiques (Ferret, 1995). J. Frétel (2001, 310) parle à ce sujet d'un « système municipal par excellence qui sait transcender les clivages politiques habituels pour leur substituer un projet de mobilisation collective autour des images valorisées de la ville ».

Le militantisme pro-européen dans la « ville rose » s'inscrit dans ce contexte. Il ne s'agit pas d'un militantisme de masse mais bien d'une entreprise de mobilisation relativement élitaire et personnalisée qui recrute ses soutiens dans diverses élites sociales toulousaines. Ici, les militants recherchés sont avant tout « ceux qui ont un nom », en vertu de leur statut ou de leurs fonctions, et cette notoriété se joue essentiellement au niveau local mais aussi, c'est plus rare, au niveau national ou européen. Ces associations tendent ainsi à exhiber, comme preuve de leur influence politique, certains de leurs membres qui sont intégrés (de préférence de façon cumulative) dans les réseaux de pouvoir municipaux, universitaires ou partisans, voire même européens²⁴. Ce fort tropisme vers des personnalités

²⁴ Ces « noms » occupent des fonctions au sein des mouvements pro-européens qui dépendent de l'origine de leur notoriété. La notabilité locale se traduit la plupart du temps par des positions de présidence ou de vice-présidence : par exemple, le ME Haute-Garonne/Ariège est présidé par l'ancien directeur de l'IEP de Toulouse secondé par l'ancien vice-président de l'Université Toulouse 1 (par ailleurs conseiller municipal, ancien président de la société de transports publics toulousains et président du service social de la ville) et par un ancien conseiller régional, député de la Haute-Garonne et haut fonctionnaire européen à la Commission ; la Maison de l'Europe est présidée par l'ancien doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie. Les statuts européens ne valent pas présence au sein des bureaux de ces associations mais par contre, ces membres sont particulièrement mis en avant (ainsi de G. Onesta, vice-président du Parlement européen, simple membre de l'UEF Midi-Pyrénées mais toujours sollicité pour des conférences publiques ; ou du parrainage de C. Lalumière pour le ME Haute-Garonne/Ariège).

toulousaines connues et reconnues s'appuie par ailleurs sur un répertoire d'action prioritaire, celui de la conférence publique et vers des formes de sociabilités militantes parfois très mondaines²⁵.

Au sein des réseaux notabiliaires du militantisme pro-européen, les connexions universitaires apparaissent particulièrement saillantes. La porosité entre arène militante et arène académique et les transferts d'autorité scientifique sont en effet particulièrement renforcés dans le cas de la problématique européenne qui accentue la rentabilité de la détention d'un savoir juridique (Weisbein, 2001b). On retrouve ici le registre de la science qui est particulièrement ajusté aux groupes peu nombreux, peu visibles et peu bruyants. Ceci est particulièrement prononcé dans le cas du ME Haute-Garonne/Ariège, longtemps hébergés à l'IEP de Toulouse puis à l'Université de droit et dirigé par l'ancien Directeur de l'IEP, par ailleurs professeur des Universités en Droit communautaire : « *la plupart des gens qui ont lancé le Mouvement étaient un petit peu experts de la chose (...) la spécificité du Mouvement Européen, c'est d'être très centré sur la faculté de droit, sur une connaissance technique, une connaissance académique au service du militantisme européen* »²⁶. Mais ce tropisme universitaire se confirme avec d'autres associations pro-européennes comme l'UEF ou la FFPE, à travers un répertoire d'action proche de la conférence savante et du colloque (grâce aux nombreuses invitations qui sont faites à des universitaires, toulousains ou non, spécialisés sur des thèmes européens) ou de l'expertise et de l'aide aux porteurs de projets européens.

Les connexions politiques et administratives sont également notables. La Maison de l'Europe déploie par exemple son activité d'information avec le soutien de nombreuses institutions (municipalité, Conseil régional, services déconcentrés comme le rectorat ou la DRJS...). Comme on l'a vu, le ME a été créé à l'initiative des radicaux et son action est fortement polarisée sur la classe politique locale, de droite comme de gauche²⁷, ainsi que sur les pouvoirs consulaires. La section toulousaine de l'UEF témoigne également de ce poids du radicalisme et de cette recherche de soutiens partisans (notamment vers les Verts ou l'UDF)²⁸. Mais pour ces groupes, la relation

²⁵ Pour reprendre le modèle des économies de la grandeur, le compromis engageant les registres de la cité de l'opinion (où l'état de grand dépend essentiellement de l'opinion d'un public) et de la cité domestique est réalisé par certains dispositifs comme les conférences (Boltanski, Thévenot, 1991, 371).

²⁶ Entretien avec E. Dupuy, secrétaire général de la section, Toulouse.

²⁷ Cela renvoie tout d'abord à des impératifs statutaires puisque le Mouvement Européen doit respecter dans son bureau un strict pluralisme partisan. On y trouve ainsi des personnalités politiques locales comme B. Keller (maire de Blagnac, vice-président du Conseil régional, PS), P. Montastruc (ancien conseiller régional et député UDF), F. Melland (secrétaire départemental du PS), L. Moudenc (adjoint au maire, UMP).

²⁸ On y trouve ainsi des membres des bureaux départementaux du PRG (Haute-Garonne et Ariège), le Président des Jeunes UDF 31 ou un membre des Verts Haute-Garonne.

avec le jeu politique local est cependant ambiguë : d'un côté, ces militants dénoncent bien souvent les ravages de la politisation et proclament l'apolitisme de la cause européenne ou bien son caractère concret ; de l'autre, certains estiment inévitable le détour par le jeu politique local (d'autant plus qu'ils sont bien souvent eux mêmes encartés dans un parti).

Par ailleurs, le militantisme pro-européen subit le prisme du local à travers une assez forte polarisation des actions sur le thème de l'Europe des régions. L'intégration communautaire est ainsi vantée pour ses effets socioéconomiques visibles dans l'espace toulousain (subventions pour divers projets, PAC, Airbus, etc.) et pour son respect des spécificités locales. L'échelon national n'est finalement que peu mobilisé et c'est notamment autour de l'identité occitane que se développe cet argument. Il convient à cet égard d'insister sur les entreprises de récupération de l'idée occitane par le personnel politique régional et municipal dans sa lutte contre les élites départementales et dans la définition des politiques publiques (Ferret, 1997). C'est dire si cet emprunt au régionalisme est stratégique pour les militants pro-européens ; il passe ici par la déclinaison de la problématique de l'intégration communautaire sur le registre, particulièrement rentable en politique et paradoxal concernant l'intégration communautaire, de la proximité et paradoxal concernant l'adéquation entre un territoire particulier et le projet plus global de construction communautaire : l'Europe est proche de Toulouse car elle s'y trouve inscrite dans son passé (ancienne capitale d'Occitanie, afflux des réfugiés espagnols dans l'entre-deux-guerres, etc.) comme dans son présent (aérospatiale, forte présence d'une communauté étudiante européenne, etc.). D'où une croyance majoritairement répandue au sein de ces acteurs dans la stature européenne de la ville et dans son statut d'Eurocité.

Les logiques sociales du positionnement local face à l'Europe

Même si les terrains toulousains et briérons sont difficilement comparables (en raison de leur histoire ou de leur morphologie), on peut dresser ici quelques points conclusifs qui se veulent des hypothèses d'étape dans l'attente d'autres monographies.

L'activisme local pour ou contre l'Europe semble tout d'abord valider les résultats observés plus généralement sur le lien entre les attitudes à l'égard de l'intégration communautaire et la position sociale (Cautrès, Denni, 2000 ; Bélot, 2001, Duchesne, Frogner, 2002). Du côté des militants pro-européens toulousains, on trouve un profil sociographique relativement homogène. Il y a, à la base de cet activisme, une logique biographique assez marquée : l'entrée est présentée sur le mode de la rencontre entre une conviction profonde en faveur de la construction européenne et un événement ou une rencontre personnelle (un voyage, par exemple). Les

militants déploient ainsi un discours où la grandeur de l'aventure européenne se mélange à leur propre trajectoire et permet une certaine idéalisation de soi. Mais surtout, ces individus se caractérisent globalement par une certaine prédisposition à l'international et à la mobilité acquise lors de la socialisation familiale mais surtout renforcée lors des études, à travers des séjours à l'étranger. De même, il s'agit d'un militantisme qui nécessite un fort capital culturel (compétences linguistiques, expertise juridique, etc.) et une spécialisation (souvent juridique) sur l'UE. Ceux qui sont idéologiquement intéressés à l'Europe le sont aussi, à bien des égards, socialement. A l'inverse, la contestation de l'Europe dans le marais de Brière est portée par des agents socialement défavorisés. Dans un contexte général de démobilisation politique des classes populaires (déclin du PCF, augmentation de l'abstention populaire, fragilisation des syndicats ouvriers), le militantisme anti-européen observé à l'estuaire de la Loire a la particularité de mobiliser essentiellement des salariés modestes de la métallurgie. Loin de reposer sur des trajectoires sociales ascendantes, comme cela peut être le cas pour les militants pro-européens toulousains, l'activisme des chasseurs briérons s'ancre au contraire dans un sentiment collectif de fragilisation : il est vécu et mis en scène comme un acte de défense d'un groupe social à base résidentiel stigmatisé et en réduction constante. Ici, les militants déploient un discours où le rejet de l'opacité et de l'uniformisation de l'intégration européenne se mélange à la réappropriation d'une estime de soi remise en cause par l'acuité médiatique du discours anti-chasse.

Cette différence de morphologie sociale renvoie également à une différence dans le type d'entreprise politique la plus à même de porter la promotion ou la contestation de l'Europe. La première semble davantage passer par l'entreprise associative car plus que la forme du parti politique, celle-ci permet de rentabiliser au mieux l'investissement social dans le militantisme pro-européen : les ressources produites dans l'association pro-européenne (proximité à des universitaires ou à des politiques, opportunité de se constituer un carnet d'adresse, amélioration de sa connaissance technique de l'Europe, possibilité de voyager...) peuvent être aisément exportées vers d'autres domaines (carrière universitaire, entrée dans un cabinet de conseil, renforcement des ressources professionnelles...). De son côté, la contestation de l'Europe repose sur une importante base associative mais s'appuie surtout sur des canaux politiques, à travers les réseaux du PCF puis de CPNT. L'entreprise politique apparaît en effet aux yeux des acteurs locaux comme étant la plus à même de porter le refus de la construction européenne et, dans le cas spécifique des chasseurs, le débouché politique du militantisme anti-européen vise à différencier le tissu associatif de gestion d'une pratique populaire de structures de mobilisation revendicative plus ciblées. La dynamique associative ou politique de la contestation de l'Europe s'explique aussi pour des raisons plus sociologiques : la forme partisane de mobilisation, d'encadrement institutionnel, renvoie à un public socialement spécifique qui surmonte les barrières socio-culturelles à la prise de parole

publique par une organisation politique relativement structurée tandis que les couches supérieures sont davantage à l'aise dans des regroupements plus lâches masquant la force du collectif au profit de l'activation de ressources présentées comme personnelles²⁹.

Par ailleurs, promouvoir ou contester l'Europe semble obéir à des répertoires d'action contrastés, renvoyant aux idéaux-types du « nombre » et de la « science » (Offerlé, 1998) et validant l'hypothèse soulevée par Paul Magnette (2000, 233-246) de « dualisation des espaces civiques » où le soutien à l'Europe, fortement doté en capital social, passe par l'expertise exercée à Bruxelles tandis que le refus de l'Europe, plus populaire, se concentre sur des formes de manifestation du nombre polarisées sur l'espace national. Le soutien militant à l'Europe s'actualise ainsi sur le registre de l'expertise juridique et du lobbying plus ou moins discret en direction des décideurs politiques. Mis à part quelques événements ponctuels où l'attachement à la cause européenne peut se manifester dans l'espace public (Journée de l'Europe du 9 mai chaque année, crise institutionnelle comme la démission de la Commission européenne en 1999, élections européennes), il s'agit dans l'ensemble d'un activisme feutré. A l'inverse, les militants anti-européens usent de répertoires d'action visant à investir bruyamment l'espace public. Défilés et blocage des routes exhibent la force des solidarités locales et mettent en scène une violence collective. Mal à l'aise au sein des scènes médiatiques et juridiques qu'ils jugent hostiles à leur cause, les chasseurs investissent en nombre des territoires plus familiers (le marais, la rue, la route) où les formes populaires de protestation (chants, slogans, déguisements) peuvent s'exprimer. Pour autant, une certaine convergence d'action semble se dessiner entre ces deux entreprises polarisées autour de l'Europe. Du côté des chasseurs, on observe le passage du registre des manifestations populaires vers des actions juridiques et le glissement des associations (comité de défense) vers le politique (CPNT) ; du côté des militants pro-européens, les incitations des pouvoirs publics nationaux comme communautaires vers la problématique de l'information européenne des citoyens (Weisbein, 1998) les pousse à quitter ponctuellement les réseaux de décideurs et à se tourner vers les populations locales.

Outre les divergences dans les modalités pratiques d'action, l'observation *in situ* des mobilisations locale autour de l'Europe souligne des différences de montées en généralité et de territoires de référence dans la construction des argumentaires. Les opposants à l'Europe mobilisent les spécificités locales, niées par l'Europe, mais aussi la Nation (le peuple, la révolution française) et des logiques de classe (la chasse populaire contre l'Europe des clercs). De l'autre côté, les « entrepreneurs d'Europe » se focalisent sur la région ou sur les identités culturelles qui seraient promues et défendues par l'Europe.

²⁹ Sur cette valorisation d'une nouvelle posture militante associative qui est en même temps une disqualification des manières populaires de faire de la politique : Collovald (2002).

Dans les deux cas, le local (mémoire du lieu, identité territoriale, etc.) est une ressource mobilisée et les divergences portent sur les effets de l'Europe (négligence des particularités versus défense des spécificités)³⁰.

Saisir le processus de légitimation communautaire par le bas, à la fois par ses manifestations de soutien et par les oppositions qu'il rencontre, permet donc d'éclairer les pratiques et les référents d'acteurs qui ne participent pas directement à la production des normes communautaires mais qui les mobilisent au quotidien dans des entreprises collectives. Dans cette perspective microscopique attentive aux réceptions ordinaires du politique, l'enjeu européen apparaît comme une ressource locale dont des acteurs se saisissent concrètement et se l'approprient en redessinant ses contours. Qu'ils la valorisent ou la subissent, les militants toulousains et briérons construisent l'Europe comme une cause, à défendre ou à combattre, qui mérite un engagement dans l'espace public.

BIBLIOGRAPHIE :

- Anderson B. (1996), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.
- Belot C. (2002), « Les logiques sociologiques du soutien au processus d'intégration communautaire : éléments d'interprétation », *RIPC*, 9(1), p. 11-29
- Boltanski L., Thévenot L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Cautrès B., Denni B. (2000), « Les attitudes des Français à l'égard de l'Union Européenne : les logiques du refus », in Brechon P., Laurent A., Perrineau P. (dir.), *Les cultures politiques des français*, Paris, Presses de Sciences po, p. 323-354
- Collovald A. (2002), « Pour une sociologie des carrières militantes », in Collovald (A.) (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements : enquête sur un militantisme de solidarité internationale en faveur du Tiers-monde*, Rennes, PUR, p. 177-222.
- Déloye Y. (1996), *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte.
- Déloye Y. (1998), « De la citoyenneté stato-nationale à la citoyenneté européenne : quelques éléments de conceptualisation », *Swiss Political Science Review*, 4 (4), p. 169-194
- Dobry M. (1986), *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP.

³⁰ Ces constats soulignant l'importance des territoires vécus à la base des rapports sociaux à l'Europe rejoignent les conclusions du travail d'A. Smith (2001) sur les passionnés du sport et leur appartenance au territoire : la question de la légitimation de l'intégration européenne ne peut être dissociée de l'analyse sociologique des processus de formation d'identités collectives par des pratiques sociales territorialisées.

- Duchesne S., Frogner P.-A. (2002), « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *RFSP*, 52 (4), p. 355-373.
- Du Réau E. (dir.) (1999), *Europe des élites ? Europe des peuples ? La construction de l'espace européen : 1945-1960*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.
- Ferret J. (1995), *Les élites politiques en Midi-Pyrénées. Systèmes notabiliaires et changement social dans une région méridionale*, Thèse de science politique, Université Toulouse 1.
- Ferret J. (1997), « Le néo-occitanisme dans les représentations territoriales des élites méridionales », *Pôle Sud*, 7, p. 101-117.
- Frétel J. (2002), « Toulouse : la pérennité de l'héritage centriste », in Dolez B., Laurent A. (dir.), *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 307-321.
- Jalabert G. (1995), *Toulouse. Métropole incomplète*, Paris, Anthropos.
- Kaluszynski M., Wahnich S. (dir.) (1998), *L'Etat contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, L'Harmattan.
- Kostakopoulou D. (2000), « The European Citizenship Menu : Modes and Options », *Journal of European Public Policy*, 7 : 3, p. 477-492
- Lafon B. (2000), *La télévision régionale, socio-histoire d'un dispositif d'intégration politique nationale. Le cas des journaux télévisés midi-pyrénéens (1963-2000)*, Thèse de science politique, Université Toulouse 1.
- Le Galès P. (2003), *Le retour des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Magnette P. (2000), *L'Europe, l'Etat et la démocratie*, Bruxelles, Editions Complexe.
- Magnette P. (1999), *La citoyenneté européenne*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
- Mischi J. (2002), *Structuration et désagrégation du communisme français (1920-2002). Usages sociaux du parti et travail partisan en milieu populaire*, thèse pour le doctorat d'étude politique, EHESS.
- Mischi J. (1997), « La Brière rouge : l'utilisation identitaire d'une marque politique », *Communisme*, 51-52, p. 51-72
- Nevers J.-Y. (1983), « Du clientélisme à la technocratie: cent ans de démocratie communale dans une grande ville, Toulouse », *RFSP*, 33 (3), p. 428-454.
- Offerlé M. (1998), *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien.
- Pinson G., Vion A. (2000), « L'internationalisation des villes comme objet d'expertise », *Pôle Sud*, 13, p. 85-102.
- Smith A. (1995), *L'Europe politique au miroir du local. Les fonds structurels et les zones rurales en France, en Espagne et au Royaume-Uni*, Paris, L'Harmattan.
- Smith A. (2001) *La passion du sport. Le football, le rugby et les appartenances en Europe*, Rennes, PUR.
- Thiesse A.-M. (1999), *La création des identités nationales, Europe XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Seuil.
- Traïni C. (2003), *Les braconniers de la République. Les conflits autour des représentations de la Nature et la politique*, Paris, PUF.

- Vion A. (2002), « Le gouvernement urbain saisi par l'internationalisation », in Fontaine J., Hassenteufel P. (dir.), *To change or not to change ? Les changements de l'action publique à l'épreuve du terrain*, Rennes, PUR, p. 95-113
- Weber E. (1983), *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Paris, Fayard.
- Weisbein J. (dir.) (1998), « Le Dialogue national pour l'Europe. Un débat européen à l'épreuve des réalités locales », *Les Cahiers du CEVIPOF*, n°19.
- Weisbein J. (2001a), « L'eupéanisation des associations françaises », in Andrieu C., Le Béguet G., Tartakowski D. (dir.) *Associations et champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 659-670
- Weisbein J. (2001b), « Le militant et l'expert. Les associations civiques face au système politique européen », *Politique européenne*, 4, p. 105-118
- Weisbein J. (2001c), *Le vote des résidents communautaires à Toulouse à l'occasion des élections municipales des 11 et 18 mars 2001*, Rapport d'enquête dans le cadre du programme 2001 du CNRS, « L'identité européenne en question ».
- Weisbein J. (2003), « Représenter ou (faire) figurer le citoyen dans l'Union européenne ? Les contributions associatives à la fabrique des dispositions citoyennes en Europe », in Saurugger S. (dir.), *Les modes de représentation dans l'Union européenne*, Paris, L'Harmattan, p. 227-247